

COMMUNE DE VAULX (Haute-Savoie)



Procès-Verbal du Conseil municipal du 20 juillet à 20H00

Ouverture du Conseil à 20h00

Le 20 juillet 2022, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.

Date de la convocation : 13 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD

Absents Excusés : Emmanuel SERRIER, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Murielle NAGEL

Procurations : Emmanuel SERRIER a donné pouvoir à Cédric VERNEY, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ a donné pouvoir à Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL a donné pouvoir à Danielle DEPLANTE

Quorum : fixé à 8, atteint

- Désignation d'un secrétaire de séance : Philippe HELF
- Approbation du procès-verbal du 03 juin 2022 à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation
- Ordre du jour de la séance :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Aménagement du centre du village : choix du promoteur

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les différentes étapes du processus de sélection des promoteurs pour le projet d'aménagement du centre

du village. Appuyé par le Cabinet AMOME depuis le début de cette procédure, la commune doit se prononcer sur les 2 projets retenus en phase finale :

- Projet 1 présenté par la société GÉNÉOM
- Projet 2 présenté par la société VALMONT

Une présentation détaillée de chaque projet est faite aux élus. Madame le Maire propose à chaque membre du conseil de se prononcer au cours d'un tour de table

Christophe BOCQUET : Préférence sur 1^{er} projet présenté

Chantal MARCHAND : préférence sur 1^{er} projet, mais avec un bémol sur le traitement de la place, elle demande un traitement paysager sur cet espace entre les 2 plots

Cécile FANTINI : préférence sur 1^{er} projet, avec un point de vigilance sur les espaces verts, et elle insiste sur la nécessité de la salle commune

Danielle DEPLANTE : demande un traitement important des espaces verts, refus du 2nd projet à cause des commerces enterrés, sa préférence va sur le 1^{er} projet présenté

Philippe BREVET : préférence sur le 1^{er} projet, pour son esthétique

Gil BENICHOU : l'aspect financier est important pour la commune, préfère le 1^{er}, mais bémol sur l'aspect esthétique des toits, salle commune nécessaire. S'inquiète du rendu final en terme visuel, craint notamment que l'église ne soit cachée par les bâtiments lorsqu'on arrive de l'extérieur.

Christophe DOUARD : préférence sur le 2^{ème} projet sur le plan esthétique, mais techniquement et financièrement le 1^{er} projet remporte son vote

Valérie FAVRE : va dans le même sens que les autres élus, préférence pour le 1^{er} projet

Damien MISSILLIER : 1^{er} projet donne un vrai cœur au village, image moins choquante coté commerces

Isabelle VENDRASCO : Le 1^{er} projet est celui qui répond le mieux à toutes les demandes du cahier des charges y compris financièrement. L'implantation de végétation en contrebas du projet permettra de réduire son impact visuel en terme de hauteur depuis l'entrée depuis Mornaz. Le second projet ne répond pas à la demande des élus d'accéder de plain pied aux commerces, et le bilan financier est trop important.

Philippe HELF : aucun des 2 projets ne lui plait sur l'aspect esthétique, le 1^{er} projet reste très professionnel

Cédric VERNEY : esthétiquement pas d'adhésion ni pour l'un ni pour l'autre, le 1^{er} projet est mieux traité dans la répartition. Exprime son inquiétude sur la hauteur du bâtiment et l'impact visuel global, notamment depuis les points d'entrée dans le village et les points de vue extérieurs.

Madame le Maire soumet au vote des élus le choix entre les 2 projets :

- **Projet 1 présenté par Généom :**

vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

- **Projet 2 présenté par Valmont :**

vote pour : 0

Vote contre : 15

Abstention : 0

Le projet présenté par l'équipe Généom est retenu et les 2 équipes seront notifiées.

2) Aménagement du centre du village : travaux de requalification du carrefour RD 3 / RD 44

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil les études qui sont menées par le Cabinet LONGERAY depuis plus d'un an, visant à l'aménagement du carrefour entre la RD 3 Route d'Hauteville et la RD 44 Route de Nonglard.

Ces études ont fait l'objet de plusieurs décisions du conseil, notamment des validations pour des dossiers de demande de subvention.

Il est temps aujourd'hui de valider ce projet, qui a été soumis au Conseil départemental de la Haute-Savoie et à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour avis et remarques, chacun pour son domaine de compétences.

Le Cabinet LONGERAY préconise un lancement des travaux au plus vite, dans un contexte motivé par la hausse généralisée des coûts.

Madame le Maire rappelle également que la Communauté de Communes s'est engagée sur la redéfinition de la ligne 32, qui dessert actuellement Vaulx de manière totalement insatisfaisante. Tant que les travaux de ce carrefour ne seront pas réalisés, la desserte du centre du village par une ligne régulière (6 passages quotidiens prévus) ne sera pas possible.

Il est donc dans l'intérêt de la Commune de se prononcer rapidement.

Madame le Maire précise que cette opération d'envergure, dont le coût est estimé à 1.440.000 € TTC hors honoraires, a été inscrite au budget principal 2022. Cela nécessitera la souscription d'un emprunt bancaire, qui sera négocié lorsque les coûts seront affinés.

Des subventions ont d'ores et déjà été obtenues pour ce dossier, dont les montants seront précisés au moment du conventionnement avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le programme de travaux proposé par le Cabinet LONGERAY
- **AUTORISE** le Cabinet LONGERAY à lancer les appels d'offres
- **MISSIONNE** le Cabinet LONGERAY pour conventionner avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

3) Décision modificative n°2/2022

Madame le Maire présente différents ajustements budgétaires rendus nécessaires récemment.

En adoptant les tarifs municipaux de l'année, les élus ont validé un tarif spécifique pour les cas particuliers de rachat de concession au cimetière. Ces dépenses, lorsqu'elles se présentent, doivent être imputées au compte 6718 « autres charges exceptionnelles ». Ce compte n'avait pas été crédité et une dépense doit être réglée. Par ailleurs, cette décision modificative prévoit l'augmentation des salaires des agents communaux, avec la revalorisation du point d'indice décidée par le Gouvernement et applicable au 1^{er} juillet 2022.

Madame le Maire propose donc la répartition des écritures budgétaires suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022/022	Dépenses imprévues	- 7 050 €	
6718/67	Autres charges exceptionnelles		+ 250 €
6411/012	Personnel titulaire		+ 2 100 €
6413/012	Personnel non titulaire		+ 600 €
6451/012	Cotisations URSSAF		+ 600 €
6488/012	Autres charges de personnel		+ 3 500 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		- 7 050 €	+ 7 050 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** la décision modificative n°2/2022 telle que présentée qui s'équilibre à :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
022/022	Dépenses imprévues	- 7 050 €	
6718/67	Autres charges exceptionnelles		+ 250 €
6411/012	Personnel titulaire		+ 2 100 €
6413/012	Personnel non titulaire		+ 600 €
6451/012	Cotisations URSSAF		+ 600 €
6488/012	Autres charges de personnel		+ 3 500 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		- 7 050 €	+ 7 050 €

B. INTERCOMMUNALITE

4) Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a été présenté au Conseil Communautaire du lundi 27 juin 2022.

Ce rapport, accompagné du compte administratif 2021, doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le rapport d'activité 2021 a été adressé aux élus et il est consultable, accompagné des comptes administratifs, en lecture et téléchargement direct sur le site internet de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie :

<http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Actualites/Rapport-d-activite-2021>

Les élus prennent connaissance de ce rapport qui leur est présenté par Madame le Maire et ne formulent ni observation ni question.

5) Actualités de l'intercommunalité et retour des Conseillers sur les commissions intercommunales :

- Présentation de l'instauration de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2023 (Délibération n°2022_DEL_096 du 27 juin 2022 du conseil communautaire). Les recettes annuelles sont estimées à 25.000€. Les tarifs votés se veulent dissuasifs pour les logements non classés.
- COPII PLU : l'enquête publique de la modification du PLUiH est terminée, les remarques du commissaire enquêteur ont été présentées.
- Commission Urbanisme : Un plan intercommunal de publicité va être étudié, notamment pour améliorer le traitement des enseignes publicitaires, une nouvelle modification du PLUiH va être lancée, qui concernera plus spécifiquement la ville de Rumilly, et une révision sera engagée à moyen terme.
- SCOT : en attente de la lettre du Préfet validant l'intégration. En septembre, les représentants de la Communauté de Communes seront nommés.
- Commission Eau assainissement : une visite des installations de traitement des eaux usées de Vallière et de la station pompage de Val de Fier a été organisée pour les membres de la commission. Au même moment se tenait une réunion de crise en Préfecture pour la gestion de la ressource en eau, véritable sujet de préoccupation. Madame le Maire en profite pour rappeler l'instauration du niveau d'alerte renforcé sécheresse, et les mesures qui s'appliquent depuis le 19 juillet sur tout le bassin versant du Fier pour limiter la consommation d'eau.

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

6) Commission urbanisme et voirie

o Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
25/05/2022	DP 074 292 22 X0034	BERNARD Benoit	39 rue de la Pièce	74150 VAULX	39 rue de la Pièce	A692	Aménagement de combles
25/05/2022	DP 074 292 22 X0035	ATLANI Mickaël	71 impasse des Platanes	74150 VAULX	71 impasse des Platanes 74150 VAULX	B 1089	Mur de soutènement et clôture lamelles bois
08/06/2022	PC 074 292 22 X0005	CHARRASSIN André	62 chemin du Pèse-Lait	74150 VAULX	62 chemin du Pèse-Lait	D 285	Aménagement de combles
08/06/2022	DP 074 292 22 X0036	VENDRASCO Isabelle	711 route de St Eusèbe	74150 VAULX	711 route de St Eusèbe	A 1240	Ouverture en façade + Pose d'une menuiserie bois + volet roulant
08/06/2022	DP 074 292 22 X0037	AURINO Joseph	285 rue des Marais	74150 VAULX	285 rue des Marais	A 1142	Remplacement muret existant + pose brise vue
10/06/2022	DP 074 292 22 X0038	BICCHERAI Jean-Pierre	99 impasse sur la ville	74150 VAULX	99 impasse sur la ville	D 732	Pergola Bioclimatique
13/06/2022	DP 074 292 22 X0039	VEYRAND Arthur	252 route du Miolasset	74150 VAULX	252 route du Miolasset	D 841	Construction d'un abri de jardin
17/06/2022	PC 074 292 19 X0013 M03	DESROCHES Frédéric	203 route de lagnat	74 150 VAULX	203 route de lagnat	A 1383	Construction d'un sas d'entrée et d'une annexe non accolée
17/06/2022	DP 074 292 22 X0040	FAVRE-FELIX Thierry	20 chemin de menoux	74350 CERCIER	46 impasse de Mornan	D 686	Réfection de toiture

17/06/2022	DP 074 292 22 X 0041	FAVRE-FELIX Thierry	20 chemin de menoux	74350 CERCIER	46 impasse de Mornaz	D 686	Isolation des murs extérieurs
24/06/2022	PC 074 292 22 X0006	CHARRASSIN André	62 chemin du Pèse-Lait	74150 VAULX	62 chemin du Pèse-Lait	D 285	Aménagement de combles
06/07/2022	DP 074 292 22 X 0042	MESSINA Jonathan	150 rue d'Alluege	74150 VAULX	150 rue d'Alluege	E 257	Construction d'une piscine
08/07/2022	DP 074 292 22 X 0043	FLEURANT Pierre	200 Chemin de Panfery	74150 VAULX	200 chemin de Panfery	B 1037	Transformation d'un garage en pièce habitable et mise en place de panneaux solaires sur la toiture

○ Voirie :

Le goudron a été fait sur la Route de Mornaz, les fossés sur le secteur du Biolley ont été busés, et les différents points de « rustines » ont été réalisés par l'entreprise COLAS

7) Commission Travaux – Aménagements

- Point sur les travaux de l'école : l'avancement est correct, pas de retard dans le calendrier à ce jour. Quelques imprévus de chantier font jour, mais restent sous contrôle.
- Remplacement des quilles de type J11 devant l'école : l'entreprise sera relancée pour connaître la date d'installation.

8) Commission marché, services, culture et vie associative

- Retour AG 3 P'tits points du 7 juin : 22 enfants en périscolaire, Thusy en juillet, 10 enfants de Vaulx sur les 60 places pour l'été 2021, bilan financier à l'équilibre, hausse des effectifs le mercredi (30 enfants)
- Infos trail panoramique de l'Albanais : un flyer sera distribué sur septembre ou octobre
- Retour marchés du 19 juin spécial fête des pères : distribution de bouteilles de bières, le professionnel a eu des retours positifs, pas de hausse de fréquentation. Pour le marché du 17 juillet : vide grenier n'a pas fonctionné (3 exposants seulement), l'inscription sur les sites de vide grenier ne sera pas renouvelée (attire une population trop ciblée), en août : peu de commerçants présents, du fait des vacances.
- Retour AG Dobra Da Poum du 29 juin : hausse des effectifs, présence allongée pour les répétitions de 19h à 21h, bilan financier positif permettant de couvrir les frais annuels (costumes, entretien des instruments)
- Retour AG Atout Môme du 30 juin : 44 familles inscrites, pour 64 enfants, ce qui représente 5000h de garderie. Quelques changements de tarifs sont opérés (baisse), ainsi qu'une évolution du règlement pour enfants non-inscrits.
- Retour sur la réunion des associations du 04 juillet : forum des associations validé par les associations vaulxoises, le 03 septembre de 9h à 12h à la Grenette (repli en salle communale en cas de mauvais temps)

9) Groupe de travail « sentiers et patrimoine »

- Info : le CLI est intervenu sur la commune pour l'entretien des chemins, conformément à la convention approuvée en conseil municipal.
- Courrier a été envoyé pour l'enlèvement d'un arbre sur le sentier des ruppes, il faudra veiller au respect de la demande ainsi formulée.

10) Groupe de travail « Communication »

- Boîte à livres : cette proposition bénévole d'un habitant de Vaulx a été validée en municipalité, dont l'emplacement est pressenti sur la place devant la boulangerie. Des devis seront présentés en septembre pour la fourniture des matériaux.

11) Groupe de travail « Agriculture – environnement »

- Retour distribution des composteurs les 20 et 29 juin : beau succès de l'opération, des collecteurs supplémentaires ont été distribués (environ 20 retirés en plus des inscrits), il manque désormais un retour des inscriptions de la part du service de la Communauté de Communes.

12) Informations de l'École

- Rendez-vous du 17 juin avec la Directrice pour lui présenter les travaux, le calendrier, et organiser avec elle et son équipe le déménagement nécessaire.
- Compte-rendu conseil d'école du 20 juin : activités, voyages, intervention sur harcèlement et puberté, visite bureau de vote....
Effectifs pour la rentrée 2022 :
 - Petit 11 moyens 12 = 23
 - Grands 14 et CP 15 = 29 (compte tenu de la surcharge en niveau grande section, 5 élèves iront en classe de petits/moyens)
 - CE1 11 et CE2 14 = 25
 - CM1 14 et CM2 14 = 28

D. QUESTIONS DIVERSES

Sollicitation de la préfecture pour maintenir ou non le bureau de vote des élections à la Salle Communale → les élus soulignent la nécessaire anticipation d'une telle organisation, notamment dans les relations avec les associations, principales utilisatrices de la salle.

Séance levée à 23h25

Signatures :

Philippe HELF, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCIO, Maire
	